

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	MINEUR
---------------------------------------	---------------

Pièces à fournir selon votre situation: **TOUT EN ORIGINAL + PHOTOCOPIES**

1 photo d'identité récente non découpée (- de 6 mois) en couleur aux normes administratives : (fond uni bleu clair ou gris clair, le fond blanc est interdit), tête nue (aucun accessoire pour cheveux) , visage et haut du corps bien dégagé (pas de col montant, capuche) haut de préférence clair, sans bijoux, **sans lunettes, pas de photos de classe**

livret de famille et CNI du responsable légal

Justificatif de domicile de moins de 3 mois

(facture ou échéancier EDF/GDF, Téléphone ou dernier avis d'imposition)

Pour une première demande ou CNI périmée de plus de 5 ans ou Perte/Vol :

Passeport en cours de validité OU

Copie intégrale de l'**acte de naissance** datée de moins de 3 mois si la commune de naissance n'est pas dématérialisée

Pour les parents divorcés, séparés ou non mariés :

→ Si garde alternée : jugement, CNI et justificatif de domicile des 2 parents.

Pour un renouvellement : ancienne CNI

Pour les administré(e)s nouvellement naturalisé(e)s : décret de naturalisation

Si vous êtes hébergé(e) :

CNI de l'hébergeant, justificatif de domicile de moins de 3 mois et attestation d'hébergement

Perte de la CNI : déclaration à la mairie + 25 € en timbres fiscaux

Vol de la CNI : déclaration à la gendarmerie + 25 € en timbres fiscaux

Présence obligatoire du mineur.

Pré-demande à rapporter le jour du RDV : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches>